



## **Littérature orale et pratiques diglossiques**

### **Oral literature and diglossic practices**

---

**Ludovic Mouso YAPO**

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

[yapoludovic77@gmail.com](mailto:yapoludovic77@gmail.com)

&

**Parfait Atta NIANGORAN**

Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire

[attaniangoran@gmail.com](mailto:attaniangoran@gmail.com)

**Résumé :** La littérature orale est le reflet de la conscience que les peuples africains se doivent d'eux-mêmes et qu'ils doivent du monde. Cette littérature qui traduit l'âme des peuples noirs est, depuis lors, enseignée, traduite, transposée et véhiculée par les langues étrangères ; totalement dépendante d'une écriture, en parfaite rupture avec ses propres aspirations culturelles. Pour pallier cette hégémonie linguistique occidentale et pour ne pas assister, de façon béante, à la perte des langues africaines, les écrivains, ethnologues et linguistes africains, en plus de la langue d'écriture, insèrent les langues africaines. Créant ainsi une esthétique, intégrant l'enracinement des langues nationales. Suivant l'espace géopolitique, cette subversion linguistique du discours et du parler est qualifiée par les linguistes et sociolinguistes de diglossie. L'ethnolinguistique, en tant que démarche, analysera, d'une part, les rapports entre littérature orale et diglossie et, d'autre part, la mise en évidence, des pratiques diglossiques qui jonchent la structure grammaticale et formelle des textes oraux traditionnels africains.

**Mots clés :** littérature orale, pratiques diglossiques, langues africaines, sociolinguistique, subversion linguistique.

**Abstract:** Oral literature is the consciousness reflection that African peoples owe to themselves and the world. This literature that translates black peoples' soul has since been taught, translated, transposed and conveyed by foreign languages, totally dependent on writing that completely breaks with its own cultural aspirations. To palliate to Western linguistic hegemony and not to assist in gaping way African languages perdition, African writers, ethnologists and linguists, in addition to the writing language, insert African languages. Thus, an aesthetic integrating national languages' rooting is created. Depending on the geopolitical area, this linguistic subversion of discourse and the speech is qualified as diglossia by linguists and sociolinguists. Ethnolinguistics as methodological approach will analyze, on the one hand, the relationship between oral literature and diglossia and, on the other hand, the identification of diglossic practices that lay scattered the grammatical and formal structure of traditional African oral texts.

**Keywords:** oral literature, diglossic practices, African languages, sociolinguistics, linguistic subversion.

## Introduction

La question de la compétence linguistique dans le travail de la collecte, la transcription ainsi que des traductions littérales et littéraires des textes oraux traditionnels africains dans les langues étrangères se posent aujourd'hui avec acuité tant du point de vue culturel, épistémologique que scientifique, aussi bien chez les linguistes, les sociolinguistes que les spécialistes de littérature orale. Cet état des faits a fait naître chez ceux-ci un réel sentiment de diglossie. En régime d'oralité qu'est le nôtre, les langues africaines sont de véritables canons, des moyens et outils de transmission authentique de la parole traditionnelle. Elles sont soumises aux effets de la diglossie.

La diglossie selon R. Grutman (2003, p.117) est « *tantôt répartition fonctionnelle de deux variétés linguistiques dans une société donnée, tantôt leur superposition conflictuelle* », dans ses rapports stylistique, linguistique, sociolinguistique, etc. avec la littérature orale.

Point n'est besoin d'occulter la problématique de l'élaboration des textes oraux traditionnels, à partir d'une bonne maîtrise, non seulement de la langue source ou langue maternelle, mais aussi, celle de la langue d'écriture ou langue étrangère. Cela, afin de produire effectivement et fidèlement des textes modernes de littérature orale de qualité. Nous nous appuyerons sur l'approche ethnolinguiste pour confirmer notre hypothèse.

L'objectif visé consiste à montrer qu'il existe effectivement une influence diglossique dans l'élaboration des textes oraux traditionnels dans une langue étrangère. Cela dit, le présent travail abordera, dans la première partie, l'approche, à la fois théorique et définitionnelle des termes littérature orale et diglossie ; suivra, dans la seconde partie, l'analyse des différents rapports existants entre littérature orale et diglossie en régime d'oralité africaine ; tandis que la dernière partie se contentera de présenter et distinguer les quelques types et niveaux de diglossie (ou procédés diglossiques) manifestes dans les textes oraux africains traduits en langue étrangère, en l'occurrence le français.

## 1.Approche théorique des concepts de littérature orale et de pratiques diglossiques

L'écrivain ne travaille pas avec une autre matière que celle provenant de l'oralité intime pour produire son œuvre. L'écriture de manière pratique correspond à cette oralité intime qui est au cœur de tout art verbal.

### 1.1. *Théorie de littérature orale*

Dans les sociétés africaines qui sont les nôtres, la parole a été toujours le canal de transmission des valeurs, savoirs et autres enseignements historiques et initiatiques, tout en demeurant un moyen privilégié de la communication, sous toutes ses formes. C'est pourquoi disent les Bambara : « *l'homme n'a pas de*

*crinière. Mais le point de prise de l'homme, c'est la parole de sa bouche* » (Hampaté, 2019). Toutefois, cette parole ne serait plus celle du parler quotidien (*parler* entendu ici comme l'ensemble des moyens d'expression employés par un groupe au sein d'un groupe). Mais de la parole authentique, sérieuse dans la puissance poétique des langues africaines. N'est-ce pas cette réalité des faits que défendent Mélanie Bourlet et Xavier Garnier:

Les langues africaines sont considérées comme d'autant plus poétiques qu'elles animent les langues européennes de leurs rythmes et de leurs mélodies : elles sont poétiquement riches de leur oralité. Dans la grande diversité des statuts linguistiques, depuis les grandes langues véhiculaires transnationales (kiswahili, lingala, peul, hausa, etc.) aux variantes dialectales les plus locales (...) des langues. (...) les langues africaines sont la caution orale de la poésie africaine en langues européennes ; les langues européennes sont l'issue écrite de la poéticité des langues africaines.

Mélanie Bourlet et Xavier Garnier (2015, p.290)

Cette parole orale africaine est ce que les chercheurs, qu'ils soient ethnologues, anthropologues, linguistes et autres spécialistes, ont appelé "littérature orale" ; elle est aussi un élément constitutif et caractéristique de la tradition orale. Mais pour le négro-africain, une œuvre de littérature orale n'a d'équivalent scientifique que par la parole traditionnelle, compétence communicative, « *un dispositif complexe fait d'aptitudes, ou les savoirs linguistiques et les savoirs socio-culturels sont inextricablement mêlés* » faisait remarquer Katherine Kerbrat-Orecchioni (1990, p.31).

Pour illustrer cette partie et le concept de littérature orale, nous partirons des conceptions de Geneviève Calame-Griaule, de N'DA Pierre d'une part et, d'autre part, de celle plus épistémologique et théorique que nous livre Eno Belinga.

Ainsi, pour Geneviève Calame Griaule (1970, p.23) « la littérature orale engloberait l'ensemble des messages d'ordre religieux, historique, technique, social, scientifique, éthique ou esthétique transmis par la tradition à travers « une série de thèmes et au moyen de différents genres propres à chaque culture ». La littérature orale joue un rôle important dans la vie sociale africaine et est associée à tous les aspects de la vie quotidienne. Aussi, en tant qu'archives de faits littéraires, rend-t-elle possible la transmission et la conservation des créations anonymes socio-culturelles africaines et, de par leur caractère vivant, elle recrée aussi et modifie certains textes, constituant, par-là, un circuit ininterrompu d'échanges entre le passé et le présent. Mythe, épopée, légende, poésie généalogique, sont pour les écrivains modernes une des principales sources à partir desquelles ils reconstruisent une histoire de l'Afrique. A en croire, Calame Griaule, c'est le « *chenal privilégié par lequel se transmet la connaissance* » (Calame Griaule, 1970, p.26). Dans la même veine d'idée, Pierre N'da (2000, p.156) pense que la littérature orale est,

la création ou la production littéraire « non couchée sur papier », pour parler comme Hampaté Bâ, [c'] est aussi une littérature comme les autres, avec des genres narratifs (mythes, légendes, contes, fables, récits initiatiques), des genres poétiques (poèmes, chansons, berceuses, épopées), des genres lapidaires (proverbes, devinettes, énigmes, devises).

Pierre N'da (2000, p.156)

Ici, l'auteur de la citation fait ressortir le caractère performatif de la parole suivi de son aspect intelligible et imaginaire, mis en exergue par la scénographie d'une esthétique de l'oralité à travers les références génériques, poétiques et transcodés.

Eno Belinga (1978, p.7), partant du fait que la littérature orale en vivant aussi longtemps que la langue vivante et parlée, montre que celle-ci est un Art verbal dans la mesure où son existence, sa quintessence et son authenticité sont une émanation de la maîtrise de la parole qui n'est ni fortuite ni un produit du hasard. Bien au contraire, c'est l'objet de soins permanents dans le processus d'éducation et de perfectionnement. La spécificité de la littérature orale est décrite comme étant « d'une part, l'usage esthétique du langage non écrit et, d'autre part, l'ensemble des connaissances et les activités qui s'y rapportent ».

L'on comprend que le développement intellectuel et spirituel va de pair avec l'enrichissement du langage qui augmente, de manière graduelle, à travers les genres littéraires, depuis les formes les plus simples jusqu'aux récits mythiques les plus élaborés et complexes, tant pour leur symbolisme que pour leurs modes d'expression particuliers. Ainsi, considérée sous l'angle du social, la parole est l'expression des règles qui rendent possible la vie en société et dont la connaissance est transmise par l'enseignement oral.

Contes, mythes, légendes, chroniques, épopées, généalogies, proverbes et dictons, maximes, devises et devinettes, langages et rythmes des instruments de musique sont de véritables archives de la parole constitués au cours des siècles, selon les mentalités, us et coutumes et selon les lois qui rendent compte des conditions de leur genèse et de leur évolution. Un stock de connaissance qui permet de

renouer avec le passé culturel de l'Afrique traditionnelle et de pratiquer sans cesse comme un impérieux exercice de l'âme, une nécessaire ouverture aux cultures des autres peuples de la planète. La littérature orale est, de ce fait, le reflet de la conscience que les peuples africains se donnent d'eux-mêmes et du monde

Eno Belinga (1978, 21)

Somme toute, toutes ces approches définitionnelles et parfois théoriques de la littérature orale nous conduisent à ce point commun qu'est la parole littéraire non écrite, c'est-à-dire orale, mais surtout, de nature traditionnelle. Elle émane de nos traditions avec ses multiples et diverses formes de récits, qu'ils soient profanes ou sacrés, narratifs ou poétiques, historiques ou anhistoriques.

Cela dit, ces paroles artistiques proférées, qui constituent le tréfonds de la littérature orale africaine et transmises par les langues étrangères seraient-elles une vérité scientifique incontestable, au point d'en faire la base d'une possible mutation du paradigme sémiotique de l'oralité africaine ? La réponse à cette interrogation nous conduit indubitablement dans une situation de diglossie, surtout chez les sujets francophones négro-africains qui ont la langue coloniale, le français, comme langue officielle d'une part, et de l'autre, la langue maternelle ou langue d'origine ou encore langue source.

### **1.2. Diglossie et pratiques diglossiques**

La diglossie, c'est bien une situation qu'un terme. Et en tant que situation du parler ou du langage, elle est comprise d'abord plus pour ce qu'elle est dans le sens de la linguistique que d'autres domaines scientifiques d'étude de la langue ou du langage qui ne s'y soustraient pas, entendons : les domaines de la phonologie, la philologie, la phonétique, la grammaire et aujourd'hui la sociolinguistique. Mais en tant que terme, le mot diglossie s'entend plutôt comme qualification de l'état de langue ou du parler d'un individu à l'oral comme à l'écrit.

La diglossie serait une théorie de l'écriture incluant celle de tous les systèmes sémiotiques, mythographiques et logographiques. Cela est d'autant vrai que la racine même du mot, « glossie » nous fait penser immédiatement à la langue, c'est-à-dire au terme « glosse » provenant lui-même du grec « glôssa » qui signifie élément de langue. Or, le préfixe « di » qui le précède signifiant également deux éléments vient du grec « dis » qui veut dire « deux fois » ou « double » en français contemporain. Donc à ce niveau de la description grammaticale déjà, le terme « diglossie » ou du grec « diglôssâ » prend le sens de deux fois des éléments de langue ou bien dualité de langue. Autrement dit, double langue dans un élément ou des éléments ou encore et précisément superposition des éléments de deux langues dans la langue d'expression ou d'écriture.

Ainsi, ce premier niveau d'observation et d'appréhension de ce terme diglossie à travers son sens étymologique et son système grammatical permet, au moins, de cerner la nature sémantique et générique du concept et de savoir, par ricochet, le domaine scientifique auquel il nous invite : la science linguistique.

Pour Prudent (1981, p.22), la diglossie « est une situation linguistique relativement stable dans laquelle, en plus des dialectes premiers de la langue (qui peuvent comprendre un standard ou des standards régionaux), il existe une variété superposée très différente, rigoureusement codifiée (souvent plus complexe du point de vue de la grammaire) mais qui n'est jamais utilisée pour une conversation ordinaire ».

Aussi, le mot dans son évolution scrute d'autres sciences telles que la sociologie du langage, l'anthropologie, la sociolinguistique et bien d'autres qui s'y apparentent pour comprendre ses effets. Il s'agit de l'ethnolinguistique, l'ethno stylistique notamment. Autrement dit, c'est en se référant à ces domaines que nous pouvons faire cas, par exemple, de la diglossie littéraire, terme créé par Willam Francis Mackey en 1976 et repris par Jean Bernabé dans ses travaux de 1977 et 1978. Pour Mackey (1976, 19) « *la création se fait dans les deux langues mais en maintenant la tension entre elles, sans tout à fait abandonner la partie au profit de celle qui domine* ».

Dans ce même sens, le Créoliste Robert Chaudenson (1984, pp.21-22) fait remarquer que la diglossie s'entend « *comme la coexistence inégalitaire de deux langues au sein d'une même communauté linguistique* ».

Hybridation des langues à l'oral comme à l'écrit, la diglossie est incontestablement marquée par une hiérarchisation des langues et par des valeurs sociales inégales mettant ainsi l'accent sur les variations linguistiques. Et comme le précise Dominique Combe (2010, p.90) « *dans une situation de diglossie, la langue valorisée tend à dominer l'autre, non seulement par un usage prépondérant, mais par les valeurs symboliques qui lui sont attachées* ». Le fait diglossique, fort de son ancrage culturel et sociologique ne pourra s'appréhender et s'élucider efficacement et clairement qu'avec des critères objectifs linguistiques, sociolinguistiques, stylistiques qui impliquent la valorisation de l'oralité ainsi que la performance linguistique chez des sujets francophones issus des sociétés d'oralité et, pour qui, l'oralité est le ferment de toute créativité et inventivité langagière, puissance poétique de la langue locale y compris. Tout cela, à travers une parfaite coexistence langue française ou langue d'expression et langues africaines, même si, souvent conflictuelle avec des tensions plus ou moins stylistiques et /ou sociolinguistiques.

Dans la pratique, il faudrait faire ressortir les deux types de diglossie. La diglossie textuelle et la diglossie littéraire. La première combine deux langues dans le même espace textuel. En plus, de la langue française qui est la langue d'expression, la pratique diglossique est caractérisée par l'insertion dans le texte des mots du terroir africain, chargés de valeurs culturelles. Nous retrouvons dans la narration des textes de littératures orales africaines des interférences, des mots du terroir, subtilement glissés, expliquant l'univers sociolinguistique de l'Afrique. Quant à la diglossie littéraire, elle est l'art par lequel un auteur traduit, de manière littéraire, une lexie dans une autre langue. C'est une pratique intertextuelle à travers laquelle certains auteurs transposent directement des tournures de la langue maternelle dans la langue d'écriture. La diglossie littéraire repose essentiellement sur le calque sémantique. Dans les textes de littératures orales, ce phénomène est perceptible à travers les constructions où des tournures en langue du terroir ou les faits de l'oralité sont traduites en

écriture par des phrases imagées. En ce sens, Borgomano (2000, p.80) affirme qu'

en Afrique, la plupart des textes n'ont longtemps existé que dans leur profération et dans la seule mémoire des conteurs et des griots eux-mêmes [...] des porte-paroles transportant, des mythes, des légendes et de l'histoire et non véritablement des « auteurs ». De nos jours, [l'écriture] se met au service de l'oralité qu'elle permet de conserver en la transcrivant ».

Borgomano (2000, p.80)

Ainsi, les genres incorporés sont facilement décelables dans l'hypertexte. Le texte principal devient le disque sur lequel est stockée la mémoire collective. Les auteurs négro africains, depuis la génération des pionniers comme Léopold Sédar Senghor, Aimé Césaire jusqu'à celle d'Ahmadou Kourouma et d'Alain Mabanckou, la diglossie littéraire est mise au premier plan par la textualisation de la littérature orale africaine. Elle repose sur le lexique africain, le langage qui est celui de l'oralité africaine.

Comment se fait la coexistence ou l'interpénétration des deux langues : française et africaine, favorisant l'émergence diglossique, dans l'écriture en langue française, des textes oraux traditionnels ou de la littérature orale. Selon (P. Chantefort, 1976, p.93), par l'approche ethnolinguistique qui consiste en une étude pluridisciplinaire des faits de langue, combinant une analyse linguistique (phonologie syntaxe, lexicque) et une analyse ethnographique et ethnologique (relevé et analyse des faits culturels afin de pouvoir saisir et diagnostiquer toutes ces situations et procédés de diglossie.

## **2- Littérature orale en situation diglossique**

Considérant que toute situation diglossique est par nature un fait culturel tout comme l'oralité en est un. Or, l'oralité est une sorte de langage et un mode d'expression par le moyen de la langue parlée. Cette langue est dépendante du fait culturel qu'elle organise. Par conséquent, la diglossie ne peut se dissocier de l'oralité qui constitue le patrimoine oral traditionnel et communicationnel des sociétés orales africaines. Se référant à cela, l'on est en droit de se poser des questions sur les rapports que la diglossie entretient avec l'oralité africaine, voire la littérature orale.

### **2.1 Rapport de types linguistique et stylistique**

La question de l'écriture des textes de littérature orale en langue étrangère exige une bonne maîtrise de la langue locale ou langue source d'une part et de la langue étrangère, d'autre part. C'est ce que nous appelons la performance linguistique du traducteur sans laquelle le texte oral traditionnel, une fois traduit en langue étrangère, aura été archaïque à lire et même à comprendre. Aussi, la connaissance linguistique des termes employés en langues africaines devient un impératif pour le traducteur, sachant que ce

dernier ait déjà, une forte acquisition de la langue étrangère, la langue normalisée du français-français ou français standard chez, des sujets diglossiques francophones. Car c'est « *le contexte linguistique seul qui permet de préciser la valeur exacte des termes employés et les intentions stylistiques du narrateur ou du traducteur* » (Calame Griaule, 1970, p.22).

Dans une telle perspective, le texte oral traditionnel sera dans sa mise en langue étrangère, soumis à l'influence de la cohabitation de deux langues (langue africaine et langue française) légitimant ainsi la diglossie par une imposition de la langue maternelle, apportant une innovation scripturale (oralisation de l'écriture) à partir des techniques de sa culture orale d'origine. L'oralité est investie afin de mettre en avant la spécificité de la langue africaine. Cette spécificité d'ordre linguistique est marquée, à l'écrit, par les questions phonologique, morphologique, syntaxique, phonique, lexicale, « *mais surtout les différences de rythme, de tension articulatoire, d'accentuation, de pauses, de jointures, de débit, d'intonation, de contractions, de liaisons, de formes faibles, d'élisions, etc.* » (P. Chantefort : 1976, p.97), des termes et expressions en langues africaines traduits littéralement et littérairement, en dernière analyse, en langue française. Ce sont autant d'éléments qui fondent les critères linguistiques, en situation de diglossie. Ceci étant, comment l'on pourrait saisir les rapports stylistiques qui découleraient de la littérature orale et de la diglossie.

En littérature, l'oralité peut être étudiée dans ses formes écrites. Il s'agit pour les auteurs de faire référence à cette oralité à travers les codes de l'écrit. Si nous devons saisir les effets stylistiques des textes de la littérature orale en situation de diglossie, il va falloir l'appréhender sous deux angles. L'angle du style oral et l'angle poétique. Dans le premier cas, les critères qui définissent le style oral, dans la profération du narrateur vont de pair avec l'aspect culturel, mais pris ici, du point de vue ethnologique. En effet, le procédé du style oral conçu comme un ensemble d'art se sert de la voix, des gestes, de la mimique, de la dramatisation, de la progression même de la parole proférée, en communion et en communication avec l'auditoire pour transcrire le texte oral traditionnel en français. Ce travail stylistique transparait à travers des procédés grammaticaux lexicaux, phonologiques etc. Tous ces éléments ne pourront être analysés et compris que lorsque l'analyste se référera au contexte culturel, géographique, anthropologique dans une approche purement ethnologique. Car, les textes de littérature orale sont, en substance, des textes connotés culturellement et socialement. Cependant, cette connotation langagière, en situation de diglossie, est affectée par bon nombre d'interpénétration, d'hybridation et de mélange de langues. Notons aussi que de nombreuses œuvres de la littérature contemporaine s'inspirent des épopées ou contes traditionnels et reprennent les procédés stylistiques de l'oralité. De façon habituelle, le passage à l'écrit se traduit par un lexique davantage recherché et par des descriptions plus



développées et plus explicatives. L'édition écrite jointe aux signes de l'oralité, un lexique plus soutenu, des notes et des explications visant à permettre sa diffusion auprès d'un public plus large.

De plus, au niveau poétique, l'effet stylistique engendré par la diglossie sera perçu plus dans le langage de facture poétique, avec des figures de style de types analogique comme la comparaison, la métaphore, la synecdoque ou la métonymie ainsi que les procédés de la rythmique et de la symbolique africaines, en général. Les procédés caractéristiques de l'oralité se prêtent particulièrement à l'improvisation. Il en est également de la répétition sous ses diverses formes, de l'anaphore, de l'anadiplose. Le récit oral progresse fréquemment, selon des enchaînements phoniques, syntaxiques ou narratifs qui ont pu être qualifiés d'agrafage par l'anthropologue Marcel Jousse (2009, pp. 833-840). Pour les ethnolinguistes contemporains, la performance orale associe improvisation et mobilisation de la mémoire.

La réalité diglossique saisie à partir des études linguistiques et stylistiques implique, par ailleurs, de manière explicite ou implicite, une approche sociolinguistique qui serait intéressant d'analyser.

## ***2.2. Etude sociolinguistique de la parole en situation de diglossie***

Les traits caractéristiques de la diglossie sont fortement marqués par des manifestations sociolinguistiques qui affectent, de plus en plus, les textes de littérature orale africaine. La sociolinguistique définit la diglossie comme la situation linguistique d'une société humaine qui pratique au moins deux langues avec des statuts sociaux différents. Ce qui veut dire que la diglossie, chez les sociolinguistes, est déterminée par la pratique de deux langues, mais cette fois-ci, selon le statut social de l'énonciateur, dans un espace culturel bien donné, en l'occurrence, la sphère francophone. On relève quelques traits diglossiques socio-linguistiquement générés dans la production et la traduction des textes oraux traditionnels africains. Au nombre de six (06), il s'agit : l'insertion des mots locaux dans la langue française, les différentes manières d'emploi topolectal, anthropolectal, et zoolectal de mots ou expressions en langue africaine dans la langue d'écriture ; le caractère morphosyntaxique des lexies dialectales ; le rythme oral africain affectant la ponctuation classique française ; l'usage xéniste de certains mots intraduisibles ou lexies dialectales. Le xénisme, selon Marie Essono (1998, p.60) est « *l'intégration dans une langue d'un élément d'une langue étrangère* » et vice versa. Ce que Daouda Coulibaly (2019, p.5) explique comme étant « *l'invention d'un vocable ou d'une expression propre à une langue spécifique dans une autre langue sans que le terme en question ne soit assimilée* ».

Cette technique que l'on retrouve, presque partout chez les chercheurs en littérature orale, traduit bien un fait de langue très caractéristique de l'oralité.

Enfin, l'emploi des onomatopées et autres expressions néologiques ainsi que proverbiales et métaphoriques propres à la langue source aussi bien perméables à la langue d'expression donne son originalité aux textes écrits.

Du point de vue sociolinguistique, la diglossie concourt à un enrichissement de la langue selon diverses variations. L'on enregistre des lexies dialectales et des africanismes susceptibles d'en affecter la compréhension. La pratique diglossique des œuvres artistiques et littéraires africaines est ancrée dans l'univers carcéral de la tradition orale.

Voici, autant de faits de langue de facture sociolinguistique, traduisant les rapports diglossiques avec la littérature orale et qu'il serait bien de comprendre les manifestations et effets.

### **3- Procédés diglossiques dans les textes oraux traditionnels : manifestations et effets**

Il faut préciser dans cette partie que l'analyse des procédés diglossiques englobera les effets linguistiques, stylistiques et sociolinguistiques qui affectent, naturellement, le texte de littérature orale africaine.

#### **3.1. Au niveau lexical et morpho-syntaxique**

Au niveau lexical, les manifestations de procédés diglossiques portent plus sur le lexique et le vocabulaire que le sens même des énoncés proférés traduits. On peut noter, entre autres, les créations lexicales-soit par suffixation ou par préfixation-soit par substitution ou permutation, l'inventivité sémantique de mots et expressions à l'origine énigmatique et intraduisible, les variations langagières de la langue source à la langue étrangère dues à la richesse orale inhérente de la langue africaine, les mots locaux africains qui n'ont ni leur équivalence ni leur synonyme en français (standard ou d'Afrique) comme les interjections, les onomatopées..., les expressions onomastiques, c'est-à-dire des noms propres africains à valeur poétique ou symbolique. On parlera pour ainsi dire, de lexiques inféodés à la langue africaine tant stylistiquement que sociolinguistiquement. C'est autant de réalités lexicales et vocabulariales qui fondent et définissent l'existence d'une linguistique en Afrique noire francophone. A cela s'ajoutent une hybridation de langues avec comme manifestation diglossique le mélange de langues, les expressions interlinguistiques, les mots mi- africains mi- français, etc. Tout ceci ne pouvant se comprendre que, lorsque ceci est mis grammaticalement en syntaxe, suivant la morphologie du mot ou de l'expression locale pour produire du sens dans un français standard classique, mais surtout africanisé. Ce qui amène Maureen Lemoine à affirmer que :

Du fait que l'auteur soit africain francophone, il décrit en français des réalités africaines. Il a donc un langage issu de plusieurs sources. Il emprunte par son

écriture au français standard, il écrit le français parlé dans son pays qui a emprunté au français standard et aux langues locales.

Maureen Lemoine (1917, p.3)

Que retenir au niveau morphosyntaxique ? La morphosyntaxe, en effet, est le noyau de la grammaire en ce qu'elle articule les parties morphologiques du discours et les catégories grammaticales de la langue, les lexèmes et les morphèmes. De cette articulation naît le syntagme. Syntagme lexical, verbal, nominal, phrastique et/ ou versifié mis en structure, côte à côte, pour produire du sens dans une esthétique langagière, voire littéraire du point de vue de la création littéraire orale ou écrite. En situation de diglossie, ces syntagmes issus de la langue maternelle ou bien reflétant la performance francophone du traducteur-auteur, sont affectés de façon transgressive, tant du point de vue morphologique que syntaxique.

Les langues africaines étant des langues de culture, d'échange ethnique et inter-ethnique, leur mise en structure syntaxique classique et française est mouvante et dynamique. La forme des textes et leur tournure, le lexique et la syntaxe décrivent les manifestations linguistiques de l'oralité dans le texte littéraire francophone africain. A travers les structures morphosyntaxiques se révèle également le caractère sémantique de la richesse orale des langues africaines. Dans le souci d'une affirmation identitaire, certains auteurs africains veulent marquer leur français d'un sceau identitaire qui rappelle l'Afrique traditionnelle. Ceux-ci militent pour une affirmation de l'identité africaine dans un texte littéraire en français.

### **3.2. Au niveau de l'oralité africaine**

En Afrique et chez les Négro-africains, l'oralité est vecteur d'un certain art de vivre et d'une certaine mentalité, où l'art et la culture prédominent. Par conséquent, aucun texte oral traditionnel africain ne peut se traduire en langue française sans un certain art : l'art oral ou verbal, avec des glissements de sens, des expressions et formules oralisées parce qu'affectées de multiples et divers effets d'oralité. Au compte de ces expressions et formules orales transcrites et traduites se profilent les procédés de présentification, d'invocation, les procédés incantatoires, les ressources langagières du discours oral comme l'emploi des présentatifs, des interpellatifs caractérisant dans leur ensemble, l'art oratoire traditionnel africain. Tout cela, suivant l'esthétique de l'interlangue avec notamment, les interlectes, les mésolectes, les acrolectes etc. L'utilisation des lexies dialectales, des africanismes et les emprunts de conserver l'authenticité et l'originalité des textes africains.

L'oralité tient une place importante dans la constitution de la culture africaine. Comme d'autres espaces francophones, l'Afrique tient à revendiquer une culture de l'oralité parce que le média oral est longtemps resté le média

privilegié de la diffusion et de la production de la culture d'une part et, d'autre part, parce que cette revendication de l'oralité a permis à l'Afrique de signaler sa spécificité et de se démarquer de l'hégémonie coloniale.

L'utilisation de la langue française et des langues africaines crée une diglossie qui offre aux lecteurs une riche illustration des imaginaires linguistiques, à partir desquels les auteurs africains contemporains bâtissent leurs œuvres. Cette création artistique, favorisant l'insertion de l'oralité africaine dans la modernité, de la parole orale à la parole orale écrite, contribue à la revalorisation de l'héritage culturel afin que ce dernier s'adapte efficacement à la modernité. L'oralité africaine devient mouvement transformation, et tout autant, mode de représentation propre à un mouvement de l'histoire collective.

### **Conclusion**

Dans cet article, il est question de la littérature orale et de ses liens avec la diglossie. Pour ce faire, il était impérieux de faire la lumière sur les termes clés qui fondent le sujet. A savoir, le concept de littérature orale et la notion de diglossie. La littérature orale, entendue comme l'ensemble de toute la production littéraire au moyen de la parole orale traditionnelle dans une esthétique inouïe, se sert comme matériaux d'analyse des genres oraux poétiques, narratifs et transcodés, d'authentiques matrices nourricières des textes oraux traditionnels. La diglossie conçue, tantôt comme la répartition fonctionnelle de deux variétés linguistiques dans une société donnée, tantôt leur superposition répond mieux, à notre analyse. Elle nous a permis de comprendre que tout texte écrit tire sa source de l'oralité. Et que tout texte est un fait de langue ; c'est par la diglossie que l'on accède au culturel. Loin des sophismes et de tout triomphalisme béat, l'objectivité de l'analyse montre la possibilité d'une coexistence complémentaire et pacifique entre les langues européennes et africaines. Le premier motif de cet usage, voire de ce jeu de mots (la diglossie), est sans aucun doute, la recherche de l'oralité, du dialogue direct, sur le vif. L'oralité atteint une dimension narrative importante dans le texte, car l'œuvre est un jeu entretenu entre le son et le sens. L'alternance des mots et les idées clairement exprimées constituent une grande "toile d'araignée" pour les poètes de tisser leurs œuvres. La diglossie par la fascination des mots, leur capacité d'invention, de création et par le biais de la co-existence des mots offre à la littérature de nouvelles dimensions. La diglossie est l'élément déterminant qui évoque la problématique par le biais de la juxtaposition, de la succession ou de la confrontation.

### Références bibliographiques

- BELINGA Eno, 1978, *Comprendre la littérature orale africaine*, Issy les Moulineaux, Editions Saint Paul, p.7, p.21
- BORGOMANO Madeleine, 2000, cité par Coulibaly Daouda in « Regard stylistique et comparatif des pratiques diglossiques dans *Féerie pour une autre fois* de Louis-Ferdinand Céline et *Le Lieutenant de Kouta* de Massa Makan Diabaté : deux romans d'expression française », *Nordic Journal of Francophone Studies/ Revue Nordique Des Études Francophones*, 2(1), 1-11. DOI: <http://doi.org/10.16993/rnef.19>.
- BOURLET Mélanie et GARNIER Xavier, 2015, « Trois enjeux de la poésie écrite en langues africaines », Belin | « Po&sie » 2015/3 N° 153-154 | pages 289 à 295, ISSN 0152-0032, ISBN 9782701197104, Article disponible en ligne à l'adresse : <https://www.cairn.info/revue-poesie-2015-3-page-289.htm>.
- CHANTEFORT Pierre, 2018, « Diglossie au Québec, limites et tendances actuelles » in *Langue française*, n°31, 1976. Le Français au Québec. pp. 91-104; doi : <https://doi.org/10.3406/lfr.1976.4795> [https://www.persee.fr/doc/lfr\\_0023-8368\\_1976\\_num\\_31\\_1\\_4795](https://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1976_num_31_1_4795), Fichier pdf généré le 04/05/2018.
- CHAUDENSON Robert, 1984, « Diglossie créole, diglossie coloniale », in *Cahiers de l'Institut de Linguistique de Louvain*, 9 (3-4), pp. 19-29.
- COMBE Dominique, 2010, cité par Coulibaly, Daouda, « Regard stylistique et comparatif des pratiques diglossiques dans *Féerie pour une autre fois* de Louis-Ferdinand Céline et *Le Lieutenant de Kouta* de Massa Makan Diabaté : deux romans d'expression française », *Nordic Journal of Francophone Studies/ Revue Nordique Des Études Francophones*, 2(1), 1-11. DOI: <http://doi.org/10.16993/rnef.19>, 2019.
- COULIBALY Daouda, 2019, « Regard stylistique et comparatif des pratiques diglossiques dans *Féerie pour une autre fois* de Louis-Ferdinand Céline et *Le Lieutenant de Kouta* de Massa Makan Diabaté : deux romans d'expression française », *Nordic Journal of Francophone Studies/ Revue Nordique Des Études Francophones*, 2(1), 1-11. DOI: <http://doi.org/10.16993/rnef.19>.
- ESSONO Marie, 1998, *Précis de la linguistique générale*, Montréal, L'Harmattan, p.60.
- GRIAULE Geneviève Calame, 1970, « Pour une étude ethnolinguistique des littératures orales africaines » in *Langages*, Volume 5, Numéro 18, pp. 22-47.
- GRUTMAN Rainier, 2003, « bilinguisme et diglossie : comment penser la différence linguistique dans les littératures francophones ? » in book: Lieven D'hulst et Jean-Marc Moura (dir.), *Les études littéraires*

- francophones: état des lieux*, Publisher: Lille, Presses Universitaires de Lille (coll. « UL 3 »), pp. 113-126
- JOUSSE Marcel, 2009, cité par Vincent Hecquet in *littératures orales africaines*, pp. 833-840 <https://doi.org/10.40000/etudesafriaines.14052>
- KERBRAT Katherine Orcchioni, 1990, *Les interactions verbales*, Paris, A. Colin coll.U.p.31
- LEMOINE Maureen, 2017, *Spécificité du lexique et des thèmes du roman africain d'expression française*, Résumé de thèse en ligne sur Google.
- MACKEY William F., 1976, « Langues, dialectes et diglossie littéraire », in Coiran, H., & Ricard, A. (dir.). *Diglossie et littérature*. 19-50. Bordeaux-Talence: Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine.
- N'DA Pierre, 2000, « Ce que les mots veulent dire. Réflexion sur les notions d'oralité, de tradition orale, de littérature orale, d'oraliture et d'orature », in *En-quête*, n°6, Presses Universitaires de Côte d'Ivoire (PUCI), pp.149-163.
- PRUDENT Lambert-Félix, 1981, « Diglossie et interlecte » in *Langages*, 15<sup>e</sup> année, n°61, 1981. Bilinguisme et diglossie. pp. 13-38; doi : <https://doi.org/10.3406/lgge.1981.1866>  
[https://www.persee.fr/doc/lgge\\_0458-726x\\_1981\\_num\\_15\\_61\\_1866](https://www.persee.fr/doc/lgge_0458-726x_1981_num_15_61_1866)  
Fichier pdf généré le 02/05/2018